

INVESTIR LE CADRE NORMATIF POUR STIMULER LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE DU FUTUR

Démultiplier les expériences d'entreprises étendues



Les propositions

- > **Inciter les dirigeants des entreprises** à investir le cadre normatif et poursuivre la démarche offensive initiée sur les secteurs stratégiques liés à l'Industrie du futur.
- > **Mettre en place un organisme mixte État/Industriels** auprès des instances européennes pour participer à la définition des normes et standards.
- > **Simplifier le cadre national des standards et de la réglementation** et s'assurer de leur bonne compréhension par les PME.
- > **Interdire le rajout de contraintes supplémentaires nationales** lors de la transposition des normes européennes.

Le constat

La normalisation est un facteur clé d'une stratégie d'innovation ; c'est un facteur de compétitivité, trop souvent délégué aux seuls experts techniques.

L'Alliance Industrie du Futur rappelle constamment la nécessité de renforcer les actions de normalisation à l'international en tant que levier de nos exportations.

La présence des industriels et experts français à Bruxelles est largement insuffisante, notamment dans les secteurs à fort enjeu : domotique, smart energy et transition écologique, « silver economy », Industrie du futur, etc... Nos industriels manquent de relais au niveau européen et souffrent d'un excès de complexité des normes nationales.

Il est nécessaire de prendre plus d'initiatives dans les domaines dans lesquels nos industriels sont innovants et souvent leaders. Il est par ailleurs très important d'encourager les PME et les ETI dans ce mouvement d'innovation compétitive et de s'assurer de leur compréhension correcte des dispositifs réglementaires et des financements d'aide à l'innovation aujourd'hui très complexes.

Les bénéfices

- > Ces recommandations doivent permettre de renforcer le rôle des entreprises dans les projets de normalisation et de standardisation au plus haut niveau de compétences stratégiques et doivent permettre de mieux prendre en compte les enjeux concurrentiels à venir pour les filières et les entreprises.
- > Elles doivent inciter les grandes Fédérations professionnelles et les organismes régionaux à accompagner les PME et ETI innovantes dans la compréhension d'un cadre réglementaire simplifié.
- > Elles doivent contribuer à faire évoluer notre empreinte culturelle vers un esprit de "Soft Law" (Droit Souple), avec moins de répression et plus d'éducation.